

Fête de la Musique

Règlement Scène ouverte aux musiciens et chanteurs

Article 1 : Conditions de participation

La scène ouverte organisée par la commune des Houches est ouverte à toute personne pratiquant la musique et ce de manière professionnelle ou amateur. Le(s) candidat(s) atteste(nt) que les membres de la formation qu'il(s) représente(nt) ont plus de 16 ans le jour de la scène ouverte.

Les candidats présenteront une prestation originale d'une durée d'une heure maximum, balances comprises. Le dossier complet de candidature devra être adressé avant le 02 juin, au Service Animation de l'Office de Tourisme par mail : animation@chamonix.com

Article 2 : Sélection

Une sélection sera effectuée sur dossier par les organisateurs. Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. Début Juin 2025, les candidats retenus seront informés de leur participation. Les groupes non retenus seront informés par mail également. Les critères de sélection porteront essentiellement sur la variété des musiques proposées mais aussi sur l'originalité des différents dossiers de candidatures. Le critère du nombre de candidatures ainsi que l'ordre d'arrivées de celles-ci pourront également être pris en compte. Le choix du jury est souverain et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation.

Article 3 : Représentations

La scène ouverte se déroulera le : Samedi 21 juin 2025 (horaires à déterminer)
(annulée en cas de mauvais temps)

L'équipe organisatrice se réserve le droit de déterminer l'ordre de passage des candidats, celui-ci sera décidé en fonction des spécificités techniques et artistiques des candidats. Cependant l'équipe organisatrice essayera au mieux de respecter vos choix d'horaires.

Signature du responsable précédé de la mention « lu et approuvé » :

Autorisation parentale (pour les participants mineurs)

Je soussigné(e) M / Mme.....responsable
légal, autorise..... à participer à la scène ouverte du Samedi 21 juin
2025, à être photographié(e) et filmé(e) pendant la durée de l'événement en vue d'une
éventuelle diffusion dans la presse.

Fait le/...../ 2025, à..... Signature :